



**Des professionnels au service  
du développement durable**





Biocarburants



Bois-énergie Biomasse  
Valorisation des déchets



Eolien



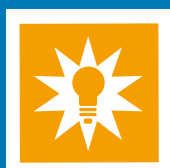
Géothermie



Hydroélectricité



Solaire thermique



Solaire photovoltaïque  
Solaire thermodynamique



Energies marines

# 8 FILIÈRES ÉNERGÉTIQUES AU SERVICE DE :

- La réduction de nos émissions de CO<sub>2</sub> et la lutte contre le changement climatique
- La sécurité d'approvisionnement
- L'aménagement du territoire
- La croissance économique

## QUI SOMMES-NOUS ?

L'organisation de promotion et de défense des professionnels des énergies renouvelables, représentant un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et plus de 80 000 emplois.

En choisissant de s'unir, les 550 adhérents du SER mettent en commun leurs moyens pour favoriser le développement de toutes les énergies renouvelables en France. Ils s'appuient sur les synergies de chacun et travaillent dans le respect de mêmes valeurs, au premier rang desquelles le développement durable, en agissant pour la création d'une filière énergétique forte, créatrice d'emplois et de richesse.

## QUELLES SONT NOS PRINCIPALES MISSIONS ?

Le SER est le syndicat de défense et de représentation des industriels français du secteur des énergies renouvelables. Il a pour mission de promouvoir le développement des énergies renouvelables en France, en défendant les intérêts des différents acteurs du secteur et en informant ses concitoyens et leurs représentants des avantages de ces formes d'énergies. Le SER participe activement à l'élaboration de textes législatifs et réglementaires.

# Le Syndicat des énergies renouvelables au service de toutes les filières



**Jean-Louis BAL**  
Président

La croissance des énergies renouvelables constitue un point de passage essentiel pour une politique de développement durable.

Outils efficaces de lutte contre l'effet de serre et de développement décentralisé, les énergies renouvelables répondent à des préoccupations d'ordre à la fois éthique et économique.

Elles représentent un grand défi industriel pour notre pays, surtout après le Grenelle de l'environnement, dont le SER a été un acteur important, et après l'engagement des pays européens à parvenir à 20 % de consommation d'énergies renouvelables en Europe en 2020.

Les professionnels regroupés au sein du Syndicat des énergies renouvelables conjuguent leurs forces pour que la France tienne, dans ce domaine, la place que son savoir-faire et ses réalisations dans le secteur de l'énergie lui permettront d'occuper et atteigne les objectifs fixés par la loi issue du Grenelle de l'environnement :

- une augmentation de 20 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) de la production annuelle d'énergies renouvelables en 2020, soit une proportion de l'ordre de 23 % de la consommation finale d'énergie
- des actions ambitieuses pour le bâtiment, qui nécessiteront le recours aux énergies renouvelables réparties (bois, solaire, pompes à chaleur) et aux réseaux de chaleur. « *Dès avant 2012, tous les bâtiments neufs construits en France répondront aux normes dites de « basse consommation » ; à l'échéance de 2020, tous les bâtiments neufs seront à énergie positive* », a déclaré le Président de la République
- un fonds de soutien pour la chaleur renouvelable collective
- 50% d'énergie renouvelable dans la consommation des départements et collectivités d'outre-mer.

Pour atteindre ces objectifs, toutes les formes d'énergies renouvelables devront être sollicitées. Parmi celles-ci, le bois et la biomasse, l'éolien, les biocarburants, le solaire thermique et les pompes à chaleur, la géothermie et les énergies marines sont incontournables. La place de l'hydroélectricité devra être renforcée. Une filière industrielle nouvelle, celle du photovoltaïque, se développe rapidement dans notre pays malgré les difficultés et rivalisera avec ses concurrents européens et mondiaux.

La croissance de toutes ces filières permettra de créer, d'ici 2020, près de 220 000 emplois. 100 000 emplois nouveaux, liés à la maîtrise de l'énergie, seront également créés dans le secteur du bâtiment avant 2012.

# LE RÔLE DU SYNDICAT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

## PORTE-PAROLE DES PROFESSIONNELS DES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

Le SER a joué un rôle important en participant au Grenelle de l'environnement et à de nombreux comités opérationnels, en particulier le n°10 intitulé plan de développement des énergies renouvelables à haute qualité environnementale.

## REPRÉSENTANT DES PROFESSIONNELS AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS

Le fait de rassembler l'ensemble des filières d'énergies renouvelables donne au SER une dimension qui lui permet d'être reconnu comme un partenaire incontestable des pouvoirs publics.

Le Syndicat des énergies renouvelables est en contact permanent avec les responsables politiques, les cabinets ministériels et l'Administration.

Il représente le secteur des énergies renouvelables ainsi que la maîtrise de l'énergie au Conseil Supérieur de l'Énergie, organisme consulté sur l'ensemble des actes de nature réglementaire émanant de l'État intéressant le secteur de l'énergie. Il participe également à la Commission Nationale des Aides de l'ADEME avec laquelle il travaille régulièrement, au Plan Grenelle Bâtiment, au Comité Scientifique de la

Réglementation Thermique, au Comité Consultatif du CSTB, au Conseil d'Administration de la Fondation Bâtiment Énergie, au Comité des parties prenantes de RTE. Le Président du SER préside le groupe de travail « Production d'énergie d'origine renouvelable » au sein du comité stratégique éco-industries (COSEI).

## INTERLOCUTEUR DES PARLEMENTAIRES

Le Syndicat des énergies renouvelables suit, au jour le jour, les discussions et les travaux de l'Assemblée Nationale et du Sénat et en informe ses membres.

Il contacte les parlementaires, notamment ceux qui suivent les dossiers énergétiques, environnementaux, budgétaires et fiscaux. Il informe les élus de l'actualité des différentes filières des énergies renouvelables. Le SER est présent aux colloques organisés par l'Assemblée Nationale et le Sénat.

## PROMOTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LES DIFFÉRENTS SECTEURS ÉCONOMIQUES

Le SER entretient des relations avec les grandes fédérations ou syndicats professionnels français et européens du monde de l'énergie, mais aussi du bâtiment et de l'agriculture. Il travaille avec les acteurs économiques liés, directement ou indirectement, aux activités de ses membres.

Le Syndicat des énergies renouvelables participe à la formation des installateurs : en effet, il est l'un des membres fondateurs et administrateur de Qualit'EnR. Cette association pour la qualité d'installation des systèmes à énergies renouvelables, intervient pour la promotion de la qualité des prestations des installateurs. Elle gère les dispositifs de qualité « Qualisol », « QualiBois » et « QualiPV ».

Le SER gère le label de qualité des appareils de chauffage au bois domestique Flamme Verte en partenariat avec l'ADEME.

## LE SER, FORCE DE PROPOSITION

**Les énergies renouvelables et le développement durable représentent des objectifs ambitieux. Des actions de mise en œuvre à la mesure de ces enjeux doivent être menées. A travers une politique fortement volontariste, les différentes commissions du SER élaborent et construisent des propositions pour favoriser le développement de toutes les filières. Chaque année, le SER fournit à ses adhérents un bilan détaillé des évolutions des différents secteurs des énergies renouvelables.**



# LA COMMUNICATION DU SER



## CONSTRUIRE DES OUTILS DE COMMUNICATION

Le SER édite tous les ans l'annuaire de ses adhérents. Ce document est diffusé à l'occasion de toute rencontre, voyage, colloque ou salon. Il existe également des annuaires bilingue français – anglais par filière : l'annuaire de l'industrie éolienne avec France Energie Eolienne (FEE), branche éolienne du Syndicat, l'annuaire de l'industrie photovoltaïque avec SOLER, l'annuaire du solaire thermodynamique ainsi qu'un annuaire en français du chauffage au bois domestique. Le site Internet du Syndicat constitue un puissant outil de communication. Il donne accès à la liste

des adhérents, à la fiche de présentation de chacun, à tous les communiqués de presse, aux rapports, études et publications du SER. Il propose également différentes informations dans un espace réservé aux adhérents. Des sites Internet, réservés exclusivement aux adhérents, sont mis à jour quotidiennement : le SIER (Système d'Informations géographiques sur les Energies Renouvelables) et le site des Groupes Régionaux SER-SOLER.

Chaque semaine, « SER-Infos », la lettre d'informations du SER est envoyée à tous les adhérents. Celle-ci est complétée, selon l'actualité, de flashes d'information envoyés par mail.



Le colloque du SER réunit chaque année plus d'un millier de personnes

Les équipes du SER réalisent des dossiers d'information actualisés sur les différentes énergies renouvelables. Depuis Juin 2010, le SER publie un magazine « SERMagazine », diffusé à plus de 7000 exemplaires, qui a pour but d'apporter un nouvel éclairage sur le monde complexe et passionnant des énergies renouvelables.

### **INFORMER RÉGULIÈREMENT LA PRESSE**

Le SER entretient avec la presse des relations très étroites. En moyenne, quatre communiqués par mois sont adressés aux journalistes, plusieurs conférences de presse et voyages de presse sont organisés durant l'année. Le Président du Syndicat et ses permanents sont sollicités quotidiennement par les journalistes.

### **ORGANISER UNE GRANDE CONFÉRENCE ANNUELLE**

Une fois par an, le Syndicat réalise un colloque qui accueille plus d'un millier d'acteurs du monde politique, de l'énergie, de l'environnement et des médias. Participent à cette journée les ministres en charge de l'énergie et de l'environnement.

Les ministres responsables du logement, de l'aménagement du territoire ou de l'outre-mer, des parlementaires, de grands élus de la majorité comme de l'opposition, les présidents de grandes entreprises énergétiques, des responsables de l'Administration et de la Commission européenne interviennent également durant cette conférence.

Le Trophée des énergies renouvelables est remis à cette occasion.

Le SER organise également avec France Energie Eolienne, le colloque national éolien et avec France Biomasse Energie, le colloque national Biomasse. Il réalise également des journées techniques qui réunissent plus de 200 personnes.

### **ÊTRE PARTENAIRE DU SALON DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Le SER est partenaire du Salon des énergies renouvelables. Ses adhérents bénéficient d'un tarif exposant privilégié. Il est à l'initiative avec le label Flamme Verte, dont il a la charge, du Salon Flam'expo, premier salon des poêles et cheminées en France.

## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SYNDICAT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**

**PRÉSIDENT : Jean-Louis BAL**

**PRÉSIDENT D'HONNEUR : André ANTOLINI**

**VICE-PRÉSIDENTS :**

▶ **Yvon ANDRÉ, EDF Énergies Nouvelles**

▶ **Arnaud MINE, URBASOLAR**

▶ **Eric VINCENT, GDF Suez**

▶ **Nicolas WOLFF, Vestas France**

▶ **Jean-Claude ANDRÉINI, BURGÉAP**

▶ **Jean Marc ARMITANO, EOLE-RES**

▶ **Jean-Pierre BIDAULT des CHAUMES, Établissements BLANDIN**

▶ **Jérôme BILLEREY, AEROWATT**

▶ **Patrick BOISSEAU, TIRU**

▶ **Arnaud CHAPERON, TOTAL**

▶ **Philippe COCHET, ALSTOM**

▶ **Frédéric COIRIER, POUJOLAT (Trésorier)**

▶ **Jean COMBY, EDF Hydraulique**

▶ **Michel CRÉMIEUX, ENEL France**

▶ **Pierre-Olivier DREGE, Unigrain**

▶ **Philippe GOUVERNEUR, ENERTRAG France**

▶ **Claude GRAFF, Schneider Electric**

▶ **Cyril LE PICARD, Union des Coopératives Forestières de France**

▶ **Vianney de L'ESTANG, POWEO EnR**

▶ **Pierre de MONTLIVAUT, DALKIA**

▶ **Pâris MOURATOGLOU, EDF Énergies Nouvelles**

▶ **Pierre PARVEX, GDF SUEZ**

▶ **Roger PUJOL, CNIM**

▶ **Serge SAVASTA, Crédit Agricole Private Equity**

▶ **Marc VERGNET, VERGNET SA**

▶ **Guy VICENTE, SCHUCO France**

# L'équipe du SER

► **Jean-Louis BAL**

Président

---

► **Jean-Philippe ROUDIL**

Délégué général

---

► **Damien MATHON**

Délégué général adjoint,  
Secrétaire général

---

► **Marion LETTRY**

Déléguée générale  
adjointe, Responsable  
éolien, hydroélectricité,  
énergies marines

► **Elodie PERRET**

Chargée de mission éolien  
et énergies marines

► **Sonia LIORET**

Chargée de mission  
éolien et autres énergies  
renouvelables électriques

► **Alexandre**

**COURCAMBECK**

Chargé de mission  
énergies renouvelables et  
réseaux électriques

► **Adrien LANDY**

Chargé de mission Base  
de données/SIG

---

► **Olivier BERTRAND**

Chef du département  
bioénergies

► **Noël le MAUFF**

Chargé de mission bois  
énergie, Responsable du  
label Flamme Verte

► **Waël ELAMINE**

Responsable solaire  
photovoltaïque, thermique  
et thermodynamique, PAC  
et géothermie, DOM-COM

► **Romain POUBEAU**

Chargé de mission solaire  
photovoltaïque

► **Elsa DEMANGEON**

Chargée de mission  
solaire thermique et  
thermodynamique, PAC et  
géothermie

---

► **Françoise JOUET**

Directrice de la  
communication

► **Ludivine CHAZELLE**

Chargée de communication

► **Gabrielle JOUSSET**

Chargée de communication

---

► **Florence**

**HAUTEMAISON**

Assistante de direction

► **Bérengère SABATHIER-  
DAGÈS**

Assistante du Président

► **Catherine MOLTON**

Comptable

---

► **Philippe CHARTIER**

Conseiller consultant  
stratégie et recherche

► **Erik GUIGNARD**

Conseiller consultant  
économie et prospective

# Rejoignez le Syndicat des énergies renouvelables

## ADHÉRER AU SYNDICAT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, C'EST

- **Défendre** ses intérêts et ceux de l'ensemble de la profession ;
- **Obtenir**, en primeur, la bonne information relative aux différentes filières ;
- **Se réunir et agir** au sein de commissions spécialisées par filière ou par thèmes transversaux pour échanger avec la profession ;
- **Elaborer** en commun des propositions d'amélioration du cadre économique et administratif des différentes filières renouvelables (tarifs d'achat, réglementation thermique, fonds chaleur... ) ;
- **Accroître** la notoriété de chacune d'entre elles à travers l'élaboration de plans de communication ;
- **Développer** le marché des énergies renouvelables ;
- **Participer** au développement de filières industrielles.

## L'ÉQUIPE DU SYNDICAT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ASSURE POUR SES ADHÉRENTS

- Le suivi technique : normalisation, certification... ;
- Le suivi législatif, juridique et réglementaire : projet de loi de finances, projets de lois Grenelle, décrets, arrêtés tarifaires... ;
- Le suivi statistique : puissances installées, équipements domestiques vendus... ;
- Le suivi de l'environnement économique et sociologique ;
- L'animation des différentes commissions du SER sur l'ensemble de ces domaines ;
- La communication de l'ensemble des filières.



SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES

13-15 rue de la Baume 75008 Paris • tél. : +33 (0)1 48 78 05 60 • fax : +33 (0)1 48 78 09 07 • <http://www.enr.fr>